

PROGRAMME LOCAL

d'insertion et de cohésion sociale

2021

Commission RSA D'ALENÇON

**PROGRAMME LOCAL
D'INSERTION ET DE
COHESION SOCIALE**

2021

COMMISSION RSA D'ALENCON

PREAMBULE

La loi du 13 août 2004 reconnaît aux départements un rôle de chef de file en matière sociale et médico-sociale. En conséquence, les Conseils départementaux sont chargés de définir et mettre en œuvre la politique d'action sociale.

Le Conseil départemental de l'Orne agit quotidiennement pour le bien-être des Ornais : la solidarité, la justice sociale et la protection de la famille sont les valeurs qu'il soutient en leur faveur. Son action sanitaire et sociale permet de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

En outre, le Département de l'Orne a choisi de mettre les territoires au cœur de son intervention. Il s'agit, en effet, de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté d'insertion en prenant en compte les spécificités locales notamment en termes de ressources et de freins.

Ainsi, le Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale est conçu avant tout comme un outil à disposition des décideurs et des acteurs locaux intervenant dans le champ de l'insertion. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les caractéristiques principales des bénéficiaires du RSA qui relèvent de la compétence du Conseil départemental en termes d'accompagnement, de présenter les moyens mis à disposition par le Conseil départemental en termes d'actions d'insertion et d'aides financières, mais aussi de mettre en perspectives les axes de travail à développer pour faire en sorte que l'offre d'insertion reste adaptée aux besoins locaux.

Le PLICS 2021 illustre d'une manière concrète l'action territoriale du Département au regard de l'insertion qui repose sur l'implication d'un fort partenariat investi dans cette mission de lutte contre l'exclusion.

TABLE DES MATIERES

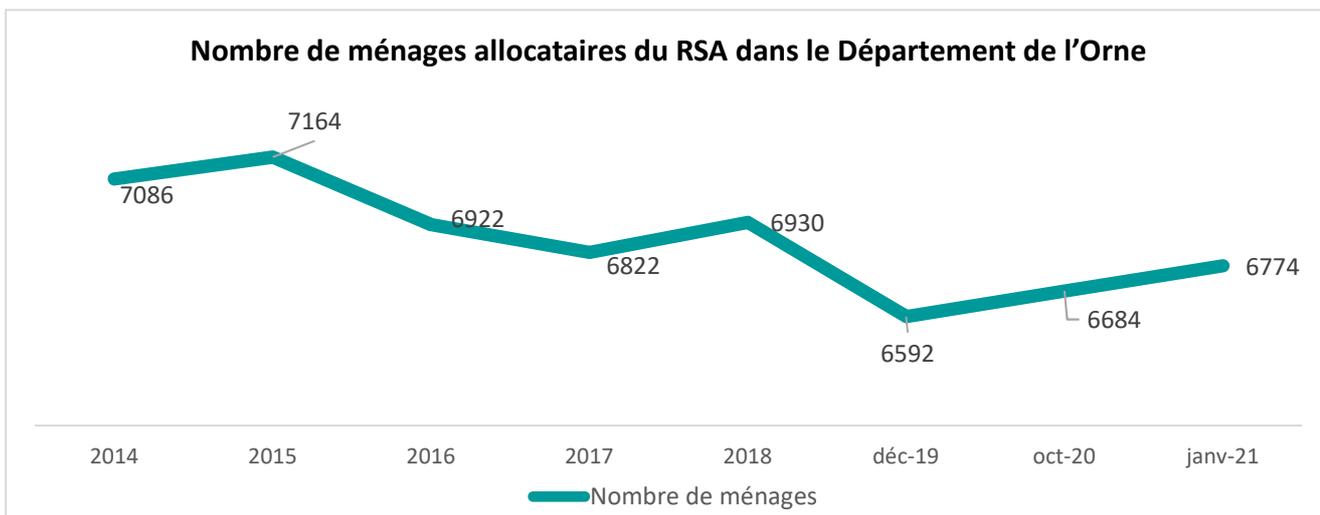
Préambule.....	2
Table des matières.....	3
I. LE RSA DANS L'ORNE.....	4
I.1 Les allocataires du RSA (Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI – BIL).....	4
I.1.1 Les ménages allocataires	4
I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge	5
I.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe	6
I.1.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge	6
I.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale	6
I.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté	7
I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation	7
I.2 La répartition géographique.....	8
I.3 L'activité de la Commissions RSA d'Alençon.....	10
I.3.1 Les dossiers examinés par la commission RSA d'Alençon	10
I.3.2 Les types de contrats des personnes accompagnées par un référent social RSA	11
II.1. Les participants aux actions du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale.....	12
I.4 L'accès à l'emploi et à la formation.....	14
I.5 II.3. L'insertion par l'activité économique.....	31
a. Les actions en faveur de la mobilité.....	42
II.4. L'insertion sociale.....	51

I. LE RSA DANS L'ORNE

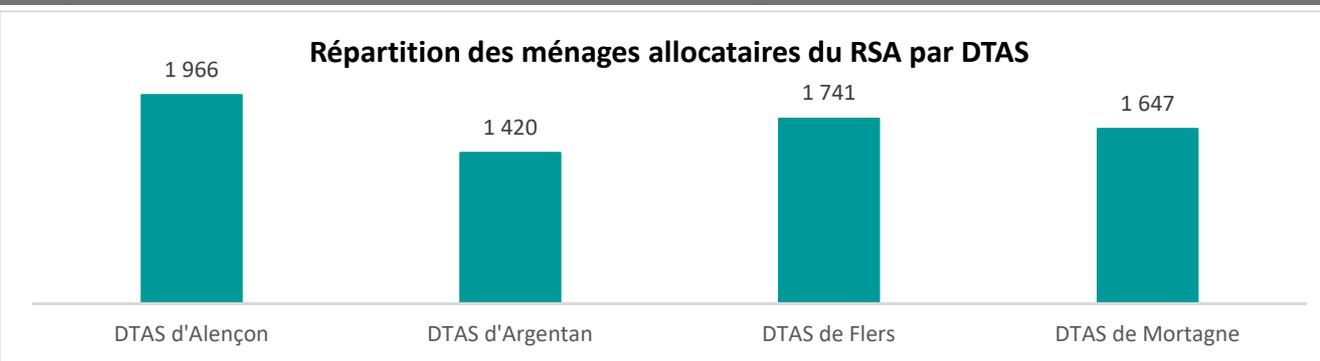
I.1 LES ALLOCATAIRES DU RSA (SOURCE : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE – PS – DASTI – BIL)

I.1.1 Les ménages allocataires

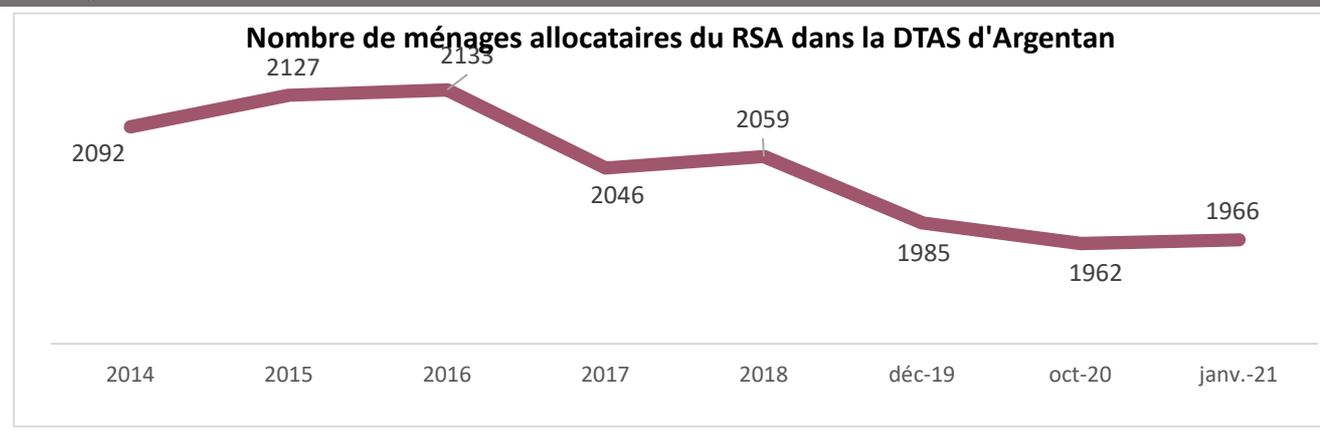
Sur le territoire ornais, une hausse de 2,8% du nombre de foyers allocataires est constatée entre décembre 2019 et janvier 2021.



6774 ménages ornais bénéficient du RSA dont 29% sont rattachés à la DTAS d'Alençon, 21% à celle d'Argentan, 26% à celle de Flers et 24% à celle de Mortagne.



Le nombre de ménages allocataires a baissé entre décembre 2019 et janvier 2021 sur la DTAS d'Alençon suite à une hausse en 2018.



I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge

Le nombre d'ornais bénéficiant du dispositif RSA a augmenté de 3,85% entre novembre 2019 et janvier 2021.

Orne



Sur la commission RSA d'Alençon, le nombre de personnes vivant dans un foyer allocataire du RSA est stable. Toutefois, seul le nombre d'enfant a baissé. Le nombre d'allocataires et conjoints a un peu évolué.

*Commission RSA
d'Alençon*



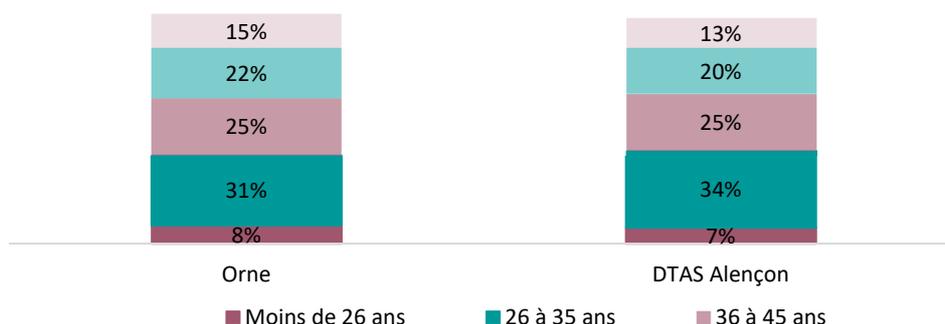
I.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe

Le public féminin représente 53% des bénéficiaires du RSA Alençonnais, soit une proportion légèrement supérieure à celle de l'Orne.



I.1.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge

62% des bénéficiaires du RSA ont plus de 35 ans.



I.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale

67% des bénéficiaires du RSA vivent seuls avec ou sans enfant.



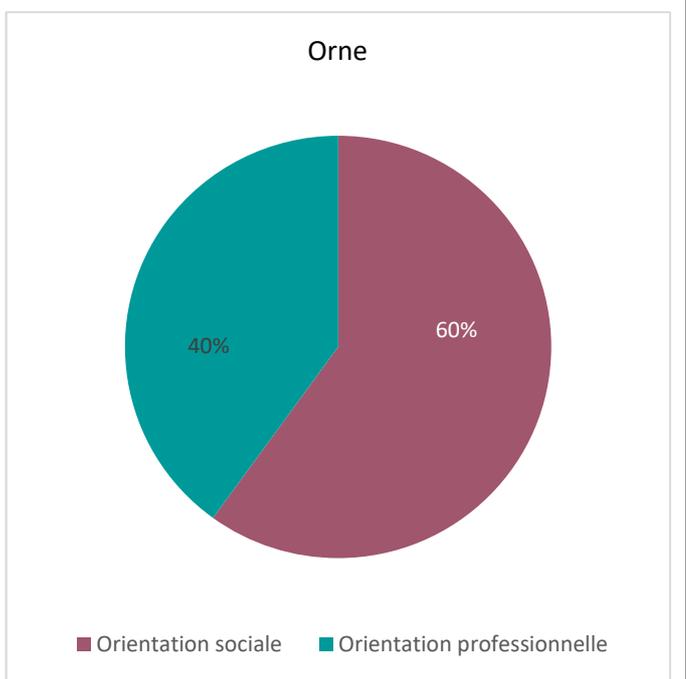
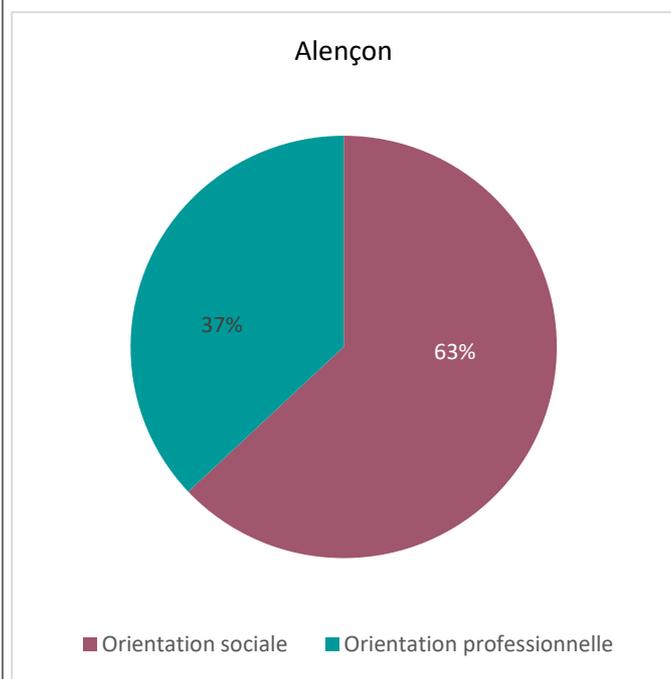
I.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté

57% des bénéficiaires du RSA de la DTAS d'Alençon sont dans le dispositif RSA depuis plus de 36 mois (58% dans l'Orne).



I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation

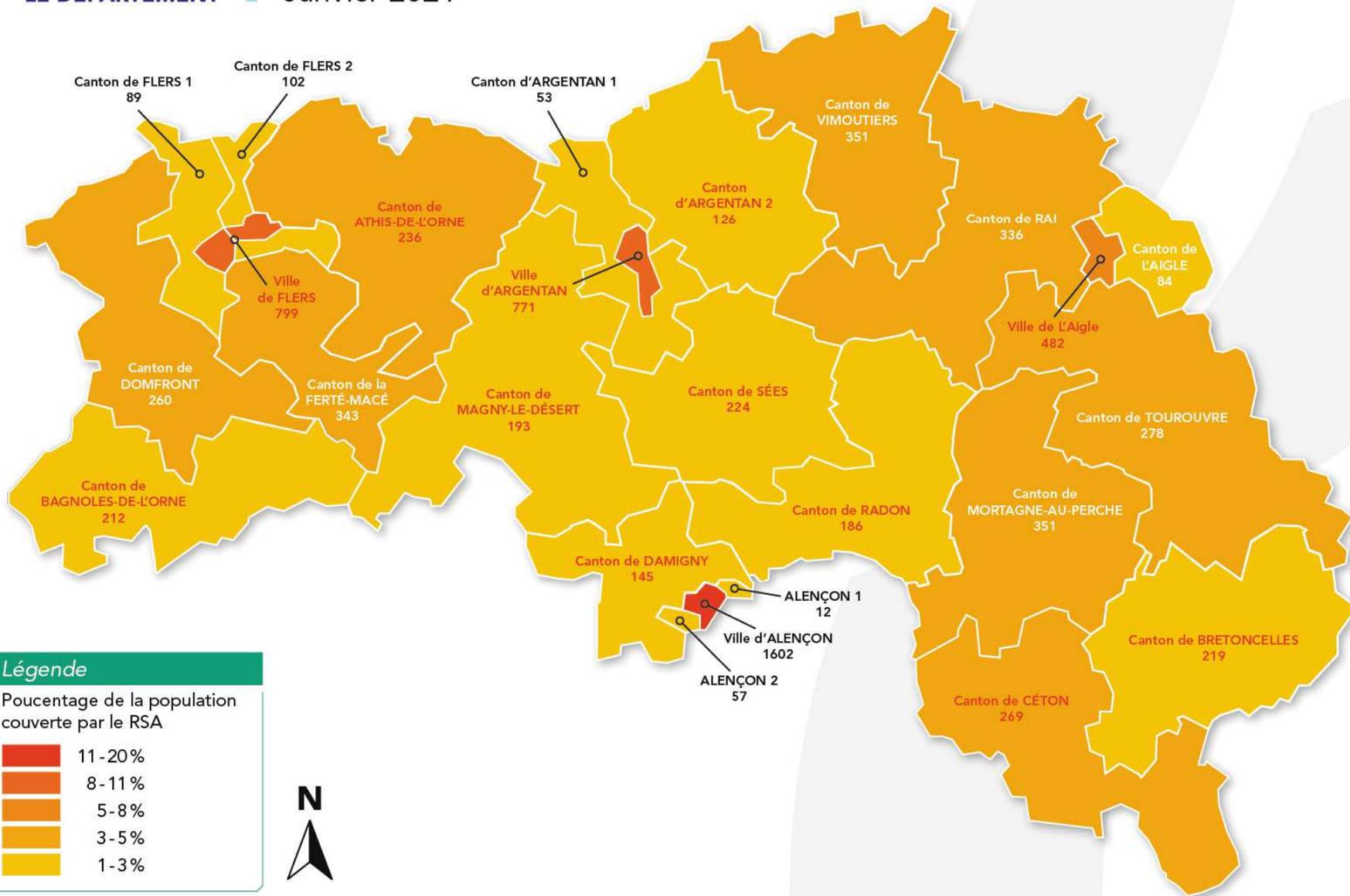
Sur la commission RSA d'Alençon, la proportion de bénéficiaires du RSA en orientation sociale est légèrement supérieure à celle de l'Orne (+3 points).



I.2 LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

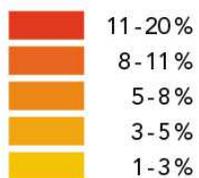
Répartition du nombre des allocataires et conjoints du RSA

Janvier 2021



Légende

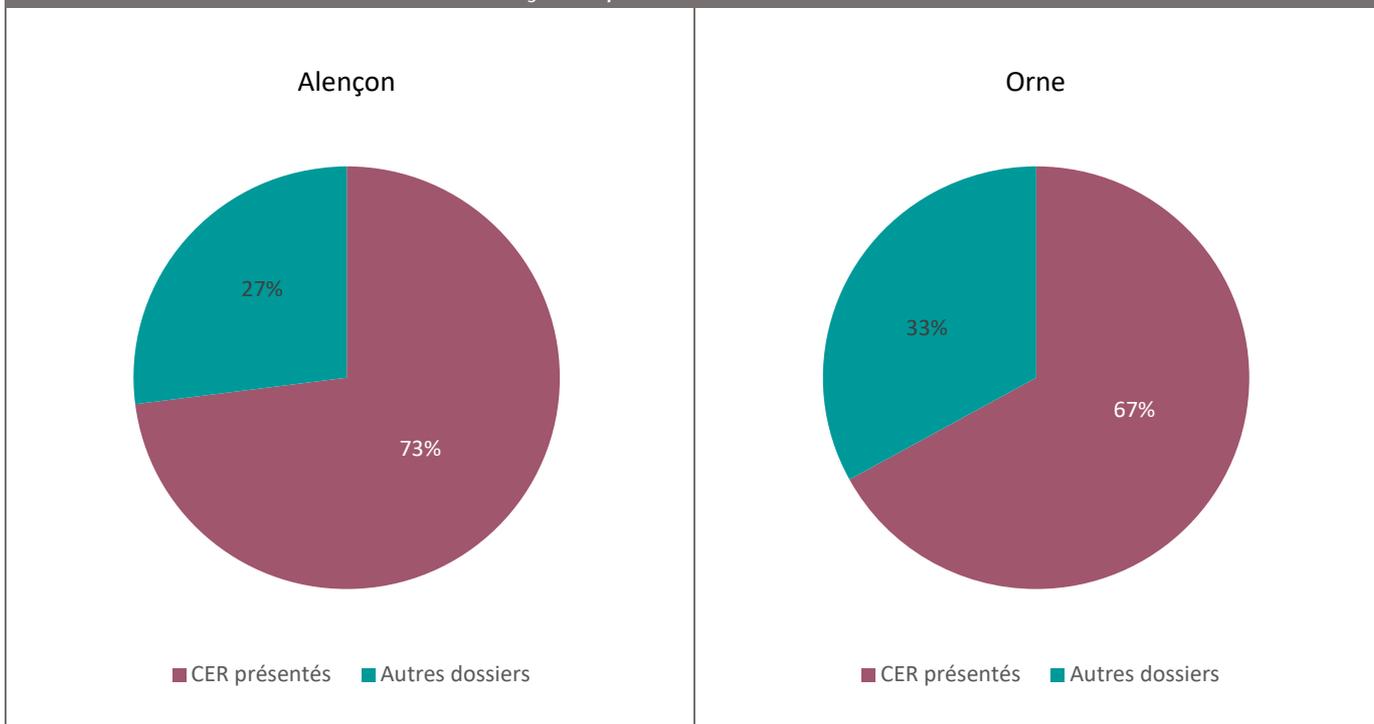
Pourcentage de la population couverte par le RSA



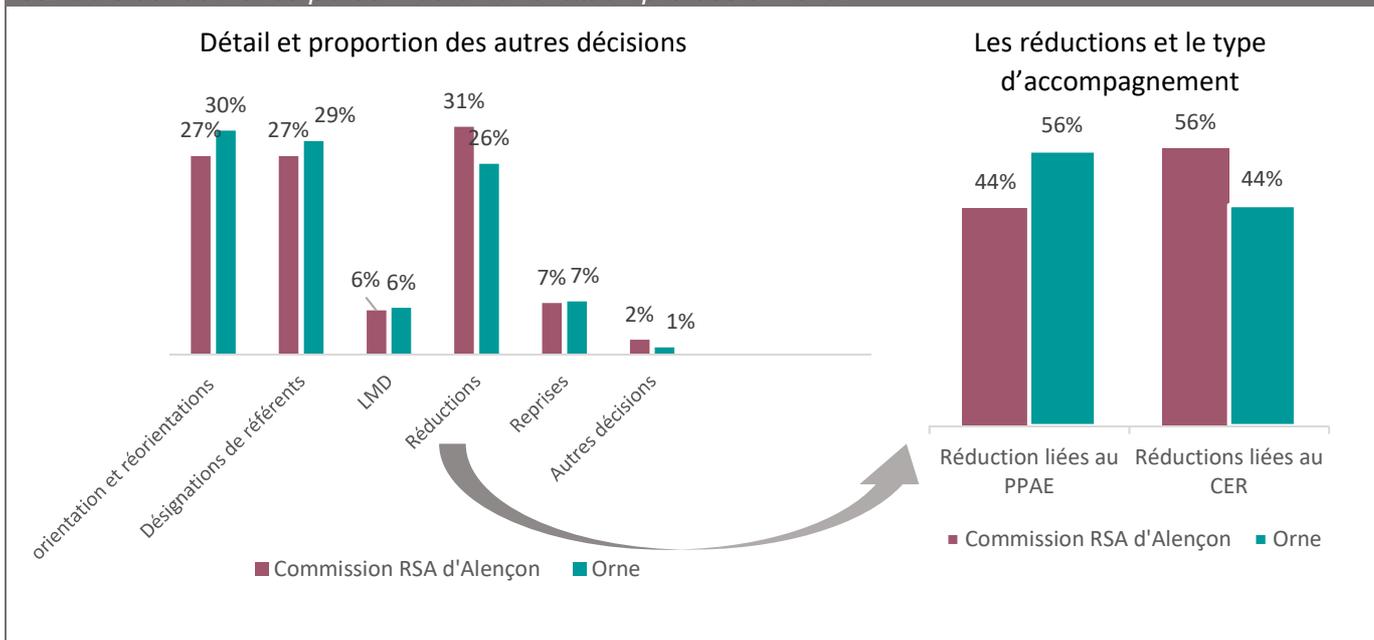
I.3 L'ACTIVITE DE LA COMMISSIONS RSA D'ALENÇON

I.3.1 Les dossiers examinés par la commission RSA d'Alençon

Au total, 2103 dossiers ont été examinés en 2020 par la commission RSA d'Alençon. L'activité de la commission RSA d'Alençon représente 29% de l'activité des commissions RSA ornaïses.

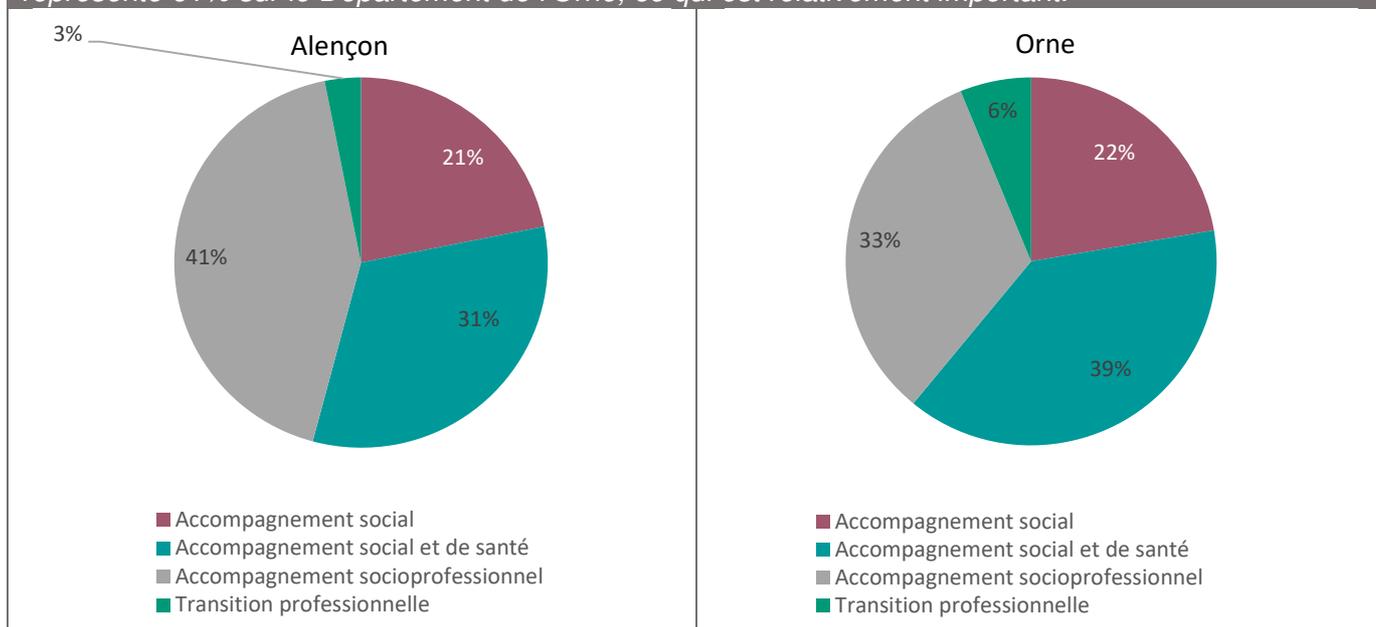


Sur la commission RSA d'Alençon, 15% des autres décisions sont des réductions. Sur l'Orne, ce sont 27% des autres décisions. Les décisions de réductions concernent globalement davantage les personnes en orientation professionnelle (56%). Sur la commission RSA d'Alençon, près d'une réduction sur trois concerne les personnes en orientation professionnelle.



I.3.2 Les types de contrats des personnes accompagnées par un référent social RSA

L'accompagnement social cumulé à l'accompagnement social et de santé représente deux tiers des accompagnements réalisés par les référents sociaux sur la commission RSA d'Alençon. Cette proportion représente 61% sur le Département de l'Orne, ce qui est relativement important.



I. L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS D'INSERTION

II.1. LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

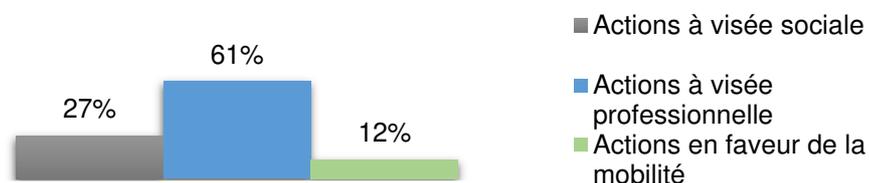
Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et elles sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre de leur suivi.

Ces actions doivent être un levier pour permettre aux bénéficiaires du RSA ayant un faible niveau de formation, d'accéder aux actions de droit commun.

Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2020

Au 30 novembre 2020, **1140 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA d'Alençon.

Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2020

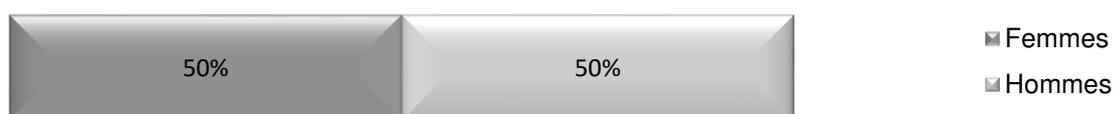


Les actions à visée professionnelle sont la primo professionnelle, l'accompagnement en association intermédiaire, les ateliers et chantiers d'insertion et le coaching ;

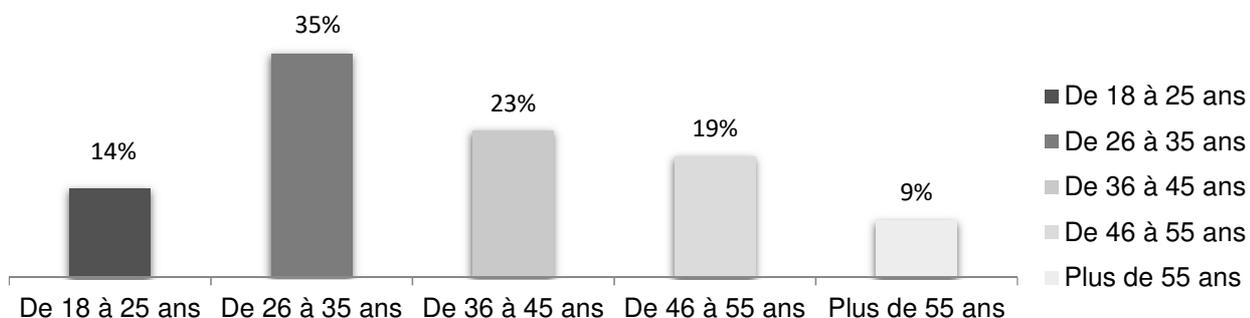
Les actions en faveur de la mobilité sont la plateforme mobilité et de location de voitures, la location de deux roues, la mobilité à vélo et l'action permis B.

Les actions à visée sociale sont la primo sociale, l'accompagnement réalisé sur les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'intégration de publics étrangers, les ateliers d'échanges, d'écriture et de formation et les ateliers de vie sociale et citoyenne.

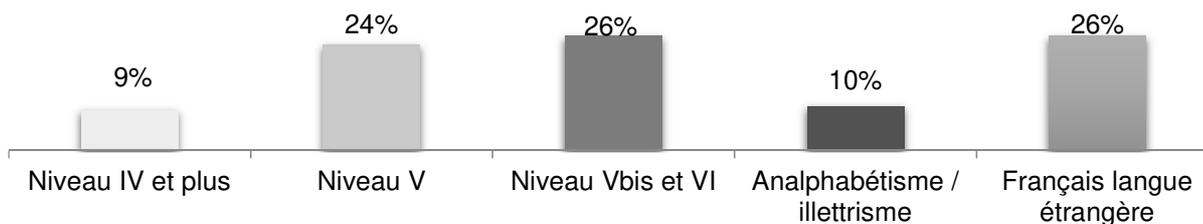
Répartition par sexe au 30 novembre 2020



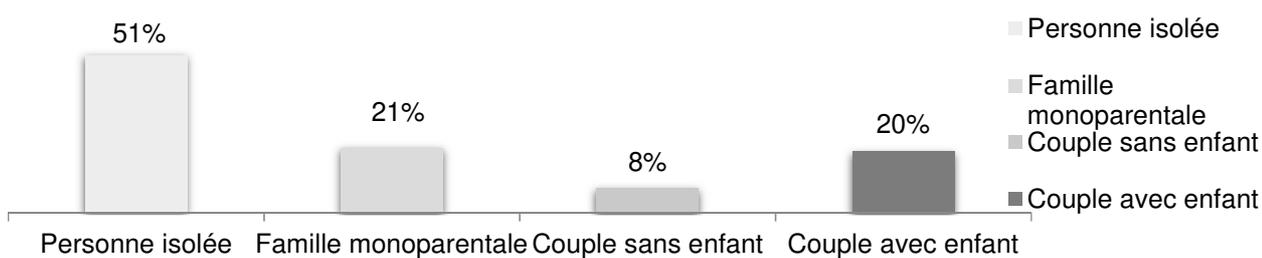
Répartition par âge au 30 novembre 2020



Niveau de formation au 30 novembre 2020



Situation familiale au 30 novembre 2020



Le niveau des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est faible ; 59 % ont un niveau inférieur ou égal au niveau V et VI.

51 % des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont isolées avec ou sans enfant.

I.4 L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

Axes	Structures	Actions
Insertion professionnelle	ETS (AI)	Accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA
	IRFA MAINE NORMANDIE	Primo professionnelle
	AIDE (AI)	Accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA
Ateliers de formation de base et apprentissage de la langue	LA BOITE AUX LETTRES	Accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA au sein de l'AFB
	LA BOITE AUX LETTRES	Point d'accueil et d'orientation FLE
	LA BOITE AUX LETTRES	Ateliers vie quotidienne et numérique (Sées)
	ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS	Formation sociolinguistique
	ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS	Formation linguistique en amont de l'OFII
	ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS	Atelier de familiarisation à la langue française

Insertion par l'Activité Economique Fiche action 2020	ETS 51, Faubourg St-Eloy – 61400 MORTAGNE AU PERCHE. Tél. :02.33.83.03.81 - accueil@ets61.fr Accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA au sein de l'Association Intermédiaire
--	---

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 heures de mises à disposition ;
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission ;
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale ;
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail ;
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi.

Publics

Cette action devra concerner 5 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion, au sein de l'accompagnement socio-professionnel de l'association intermédiaire.

Organisation / Déroulement

Secteur d'activité : Propreté, confort à la personne, manutention, espaces verts, remplacement de personnel, besoin ponctuel et régulier etc.

- A chaque nouveau positionnement, la responsable d'agence reçoit chaque personne afin de présenter la structure, définir les engagements liés à l'association, évaluer les potentialités de la personne.
- L'association positionne les personnes en parcours chez des particuliers ou des professionnels afin de gérer des missions ponctuelles.
- Une évaluation des acquis et des compétences transférables de chacun sera réalisée régulièrement.
- Des entretiens individualisés périodiques avec l'animatrice socio-professionnelle permettent de travailler à la résolution de leurs problématiques sociales repérées et à l'identification et à la mise en œuvre de leurs projets professionnels.

Moyens humains et matériels

Moyens humains : 1 C.I.P, 1 Tuteur, 2 animatrices.

Moyens matériels : Locaux d'ETS, Matériel informatique, Un fichier de particuliers et d'entreprises.

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DDETSPP, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombres d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion (périodes en entreprises, ateliers, formations...etc.)

EVALUATION 2020	E.T.S 51 Faubourg Saint Eloy 61400 Mortagne-au-Perche - Tél. :02.33.83.03.81 - accueil@ets61.fr
------------------------	--

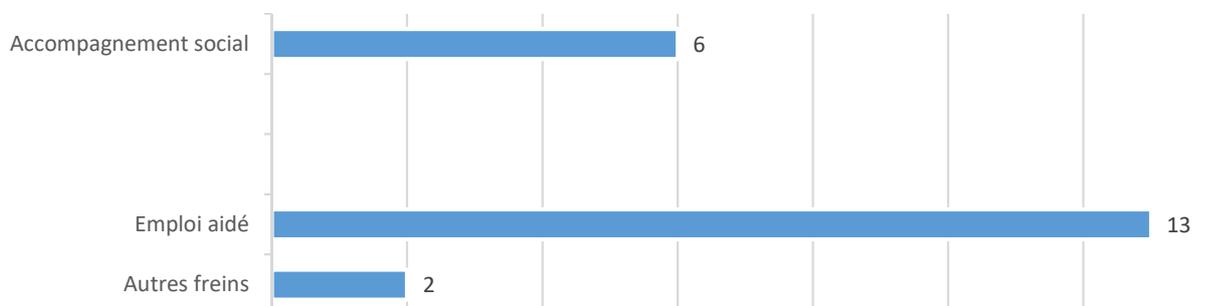
ETS est une association intermédiaire. Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement socioprofessionnel des publics RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

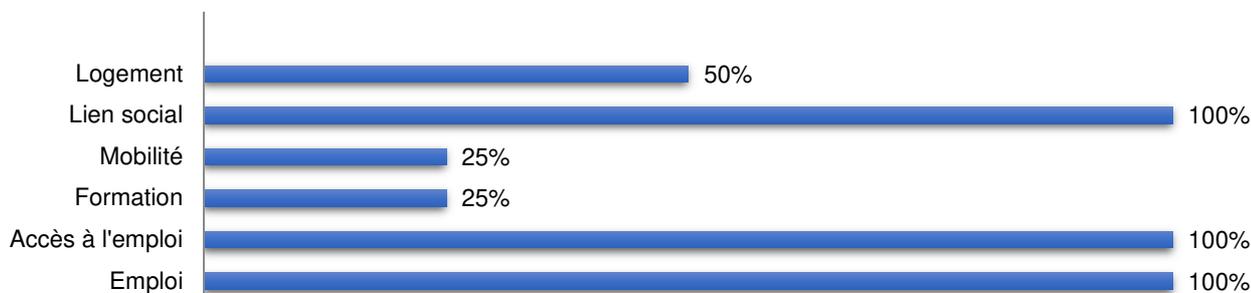
Indicateurs d'évaluation

13 personnes sont entrées sur l'action pour 5 prévus en 2020.
2 abandons sont à signaler.

Situation à l'entrée de l'accompagnement



Démarches engagées durant l'action



A noter

54% des bénéficiaires sont des hommes, légèrement au-dessus des femmes 46%,
L'ensemble des bénéficiaires a plus de 36ans,
46% des bénéficiaires sont des personnes isolées avec ou sans enfants,
La majorité des bénéficiaires ont un niveau de formation supérieur ou égal au niveau V. La minorité a un niveau VI.

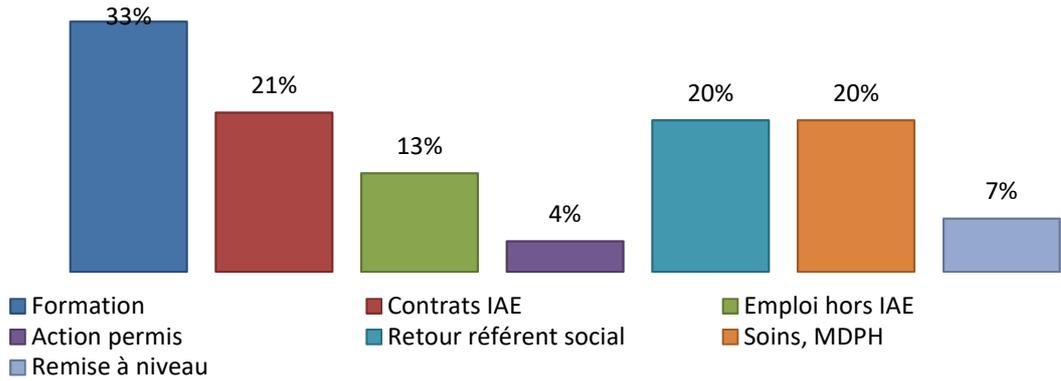
Un total de 2343 h de mise à disposition

La Primo professionnelle est réalisée dans le cadre du marché public de 2018 à 2020.

Indicateurs d'évaluation

29 personnes ont participé à l'action en 2020

Résultats obtenus



11% des personnes ont abandonné l'action.

A noter

- 80 % du public est en orientation sociale à l'entrée sur l'action
- 72% des personnes accompagnées sont des femmes,
- 54% des bénéficiaires ont un niveau VI.

Emploi Formation	IRFA Normandie Maine 19 rue des capucins – 61 000 Alençon 02 33 80 03 30
Fiche action 2020	PRIMO PROFESSIONNELLE

Objectifs de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio professionnel afin de :

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personne à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

Ainsi, à la sortie du dispositif, 50 % des personnes doivent avoir engagé une suite de parcours :

- Entrée en formation,
- Entrée en emploi,
- Entrée en accompagnement vers et dans l'emploi du Conseil départemental (AVE) après validation par le référent social et en concertation avec le référent Pôle emploi,
- Entrée en structure IAE,
- Dispositif REUSSIR du Conseil régional,
- Autre action de droit commun et / ou du PDI visant à l'insertion.

Publics

Bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle. 24 parcours par an.

Organisation / Déroulement

Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels. Des périodes de stages doivent permettre une confrontation au monde du travail, d'évaluer les capacités du bénéficiaire et valider un projet professionnel.

Les projets professionnels travaillés devront être réalistes au regard du marché de l'emploi et liés à des métiers correspondant au marché du travail de la zone de mobilité de la personne. Un projet de secours sera également travaillé.

Chaque bénéficiaire devra, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

Moyens humains et matériels

- Equipe pédagogique
- Locaux et moyens matériels adaptés à la mise en œuvre du dispositif

Partenaires associés au projet

Référents sociaux et professionnels, Pôle emploi, partenaires de l'insertion, entreprises... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

Insertion par l'Activité Economique Fiche action 2020	AIDE 34 rue Lazare Carnot – 61 000 ALENCON 02.33.32.26.94 / contact-aide@agir-asso.org Accompagnement des bénéficiaires du RSA au sein de l'Association Intermédiaire
--	--

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200h de mises à disposition
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission.
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale.
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail.

Publics

Cette action devra concerner 15 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion, au sein de l'accompagnement socio-professionnel de l'association intermédiaire.

Organisation / Déroulement

Secteur d'activité : Propreté, confort à la personne, maraîchage et espaces verts, hôtellerie et restauration.

- A chaque nouveau positionnement, la responsable d'agence reçoit chaque personne afin de présenter la structure, définir les engagements liés à l'IAE et à l'association, évaluer les potentialités de la personne.
- L'association positionne les personnes en parcours chez des particuliers ou des professionnels afin de gérer des missions ponctuelles.
- Une évaluation des acquis et des compétences transférables de chacun sera réalisée régulièrement.
- Des entretiens individualisés périodiques avec l'animatrice socio-professionnelle permettent de travailler à la résolution de leurs problématiques sociales repérées et à l'identification et à la mise en œuvre de leurs projets professionnels.

Moyens humains et matériels

Moyens humains : 1 responsable d'agence, 1 responsable adjoint, 1 animatrice socio-professionnelle.
Outils pédagogiques et méthodologiques
Un fichier de particuliers et d'entreprises
Matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité.

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombres d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion (périodes en entreprises, ateliers, formations...etc.)

Perspectives 2021

- Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel avec notamment la proposition de formations interne aux salariés.

AIDE est une association intermédiaire. Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement socioprofessionnel des publics RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

Indicateurs d'évaluation

22 personnes sont entrées sur l'action pour 15 prévus en 2020.
Aucun abandon n'est à signaler.

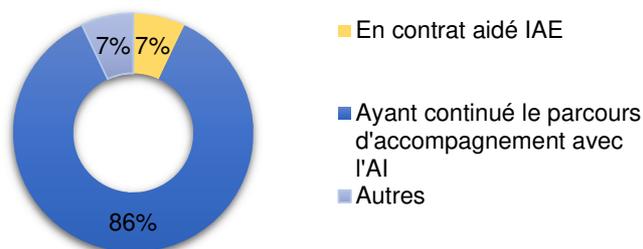
Situation à l'entrée de l'accompagnement



Démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action

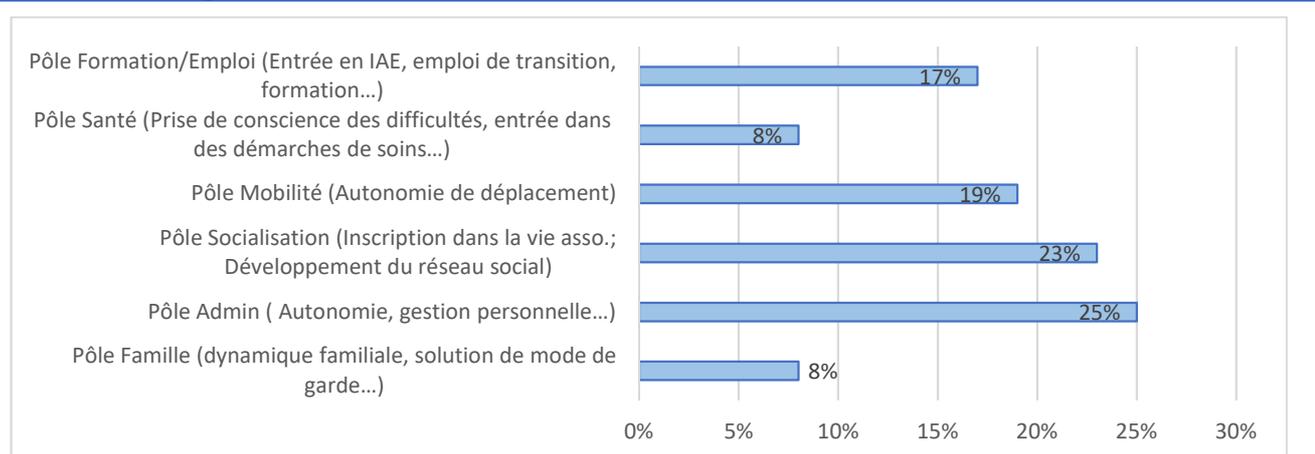


L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base permet aux participants de progresser dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et de la communication. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Les ateliers sont basés sur une alternance groupe/individu et adaptés selon la montée en compétence individuelle des bénéficiaires. La Boite Aux Lettres propose aux bénéficiaires du RSA, au sein des ateliers de formation de base, un accompagnement spécifique, sous forme individuelle ou collective, autour d'ateliers thématiques (santé, image de soi, mobilité, culture et emploi...). Elle met en place des journées d'information et de sensibilisation aux professionnels autour des problématiques liées à l'illettrisme et informe le référent RSA des différentes étapes du parcours de la personne.

La Boite Aux Lettres s'était engagée à accompagner **50 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **71 personnes** y ont participé (dont 8 abandons).



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

54% des bénéficiaires étaient des femmes,
44% des participants ont plus de 35ans,
42% des bénéficiaires sont des familles monoparentales,
29 personnes ont terminé l'action
11 ont passé le CFG ou une autre formation du même type.

Emploi Formation	LA BOITE AUX LETTRES 22 Bd du 1 ^{er} chasseur – 61000 ALENCON 02.33.26.07.24 / accueil@laboiteauxlettres-asso.fr
Fiche action 2020	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base

Objectifs de l'action	
<u>Objectifs généraux :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme accueillis sur les AFB afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, - Progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer, - Transférer les compétences acquises dans la vie quotidienne : familiale, sociale, professionnelle. 	
<u>Objectifs opérationnels :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux bénéficiaires du RSA, au sein des ateliers de formation de base, un accompagnement spécifique, sous forme individuelle ou collective, autour d'ateliers thématiques (santé, mobilité, culture et emploi...), - Proposer des journées d'information et de sensibilisation aux professionnels autour des problématiques liées à l'illettrisme, <p>Informers le référent RSA des différentes étapes du parcours de la personne : envoi aux référents des contrats d'objectifs, plans de formation et bilans, entretiens tripartites.</p>	
Publics	
50 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion	
Organisation / Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un accompagnement spécifique pour le suivi des parcours - Mise en place pour les bénéficiaires du RSA des ateliers spécifiques répondant à leurs problématiques de santé, d'image de soi, de mobilité et parfois à des problématiques familiales afin d'éviter une reproduction de l'illettrisme. - Mise en place de formations gratuites (2j ½) « devenir médiateurs en illettrisme » 	
Moyens humains et matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble de l'équipe pédagogique et agent administratifs de l'association - Locaux de l'association 	
Partenaires associés au projet	
<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les structures qui mettent en place des actions à destination des bénéficiaires du RSA - Les structures d'accueil - Les référents et l'ensemble du dispositif RSA - Toutes les structures sociales et culturelles de la zone 	
Indicateurs d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels participant à une formation médiatrice en illettrisme, - Nombre de bénéficiaires du RSA, participant à l'accompagnement spécifique, - Nombre d'entretiens tripartites, nombre d'abandons, - Nombre de Certificats de Formation Générale ou autres certificats, diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base, - Situation des personnes à la sortie de formation. 	

Emploi Formation	LA BOITE AUX LETTRES 22 Bd du 1 ^{er} chasseur – 61000 ALENCON 02.33.26.07.24 / accueil@laboiteauxlettres-asso.fr
Fiche action 2020	Point d'Accueil et d'Orientation Français Langue Etrangère

Objectifs de l'action

- Renseigner et orienter le public dont les bénéficiaires du RSA vers les actions de la boîte aux lettres
- Rendre visible et lisible l'offre de formation FLE sur le territoire d'Alençon en partageant les actions FLE de manière actualisée et en favorisant les échanges entre structures si besoin.
- Assurer un accueil physique ou téléphonique pour les personnes étrangères et les partenaires : évaluation du niveau et analyse du statut, visibilité sur le parcours FLE déjà réalisé, orientation vers la ou les actions de formation possibles, suivi de la mise en relation avec les porteurs de l'action.
- Identifier d'éventuels besoins de formation FLE non pris en charge.

Publics

Cette action concerne des bénéficiaires du RSA étrangers primo-arrivants soumis à l'obligation d'insertion, au sein de l'action « Plateforme d'accueil et d'orientation FLE ». La Boîte aux Lettres s'engage à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes d'origine étrangère.

Organisation / Déroulement

Un groupe de 10 à 12 participants avec 80 heures de formation à raison de 2 ateliers hebdomadaires.

Moyens humains et matériels

- Moyens humains :
 - o Une salariée référente de l'action.
- Moyens matériels :
 - o Matériel informatique et multimédia ;
 - o Des permanences physiques et téléphoniques.

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, mairie de Sées, COALLIA, France Terre d'Asile, partenaires sociaux et professionnels du territoire de Sées, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de Certificats de Formation Générale, autres certificats, diplômes ou titres obtenus,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

La Boite Aux Lettres met en place un point d'accueil physique et téléphonique à destination des publics et des professionnels qui a pour objectifs :

- d'informer sur les actions FLE de manière actualisée et en favorisant les échanges entre structures si besoin.
- d'assurer un accueil pour les personnes étrangères : évaluation du niveau et analyse du statut, visibilité sur le parcours FLE déjà réalisé, orientation vers la ou les actions de formation possibles, suivi de la mise en relation avec les porteurs de l'action.

19 personnes ont été accueillies au point accueil par La Boite Aux Lettres.

Répartition des bénéficiaires par zone d'habitation	Nombre de démarches engagées durant l'action
<p>■ Quartier Politique de la Ville (QPV) ■ Zone Urbaine Hors QPV</p>	<p>Professionnelles 19</p>
Situation des personnes à la sortie de l'action	
<p>■ Sorties positives (orientation vers l'emploi ou la formation) ■ Famille</p>	
A noter	
<p>53% des bénéficiaires sont considérés comme « isolés » (avec ou sans enfant), 44% des bénéficiaires ont entre 26 et 35ans, 53% du public accueilli sont des hommes contre 47% de femmes</p>	

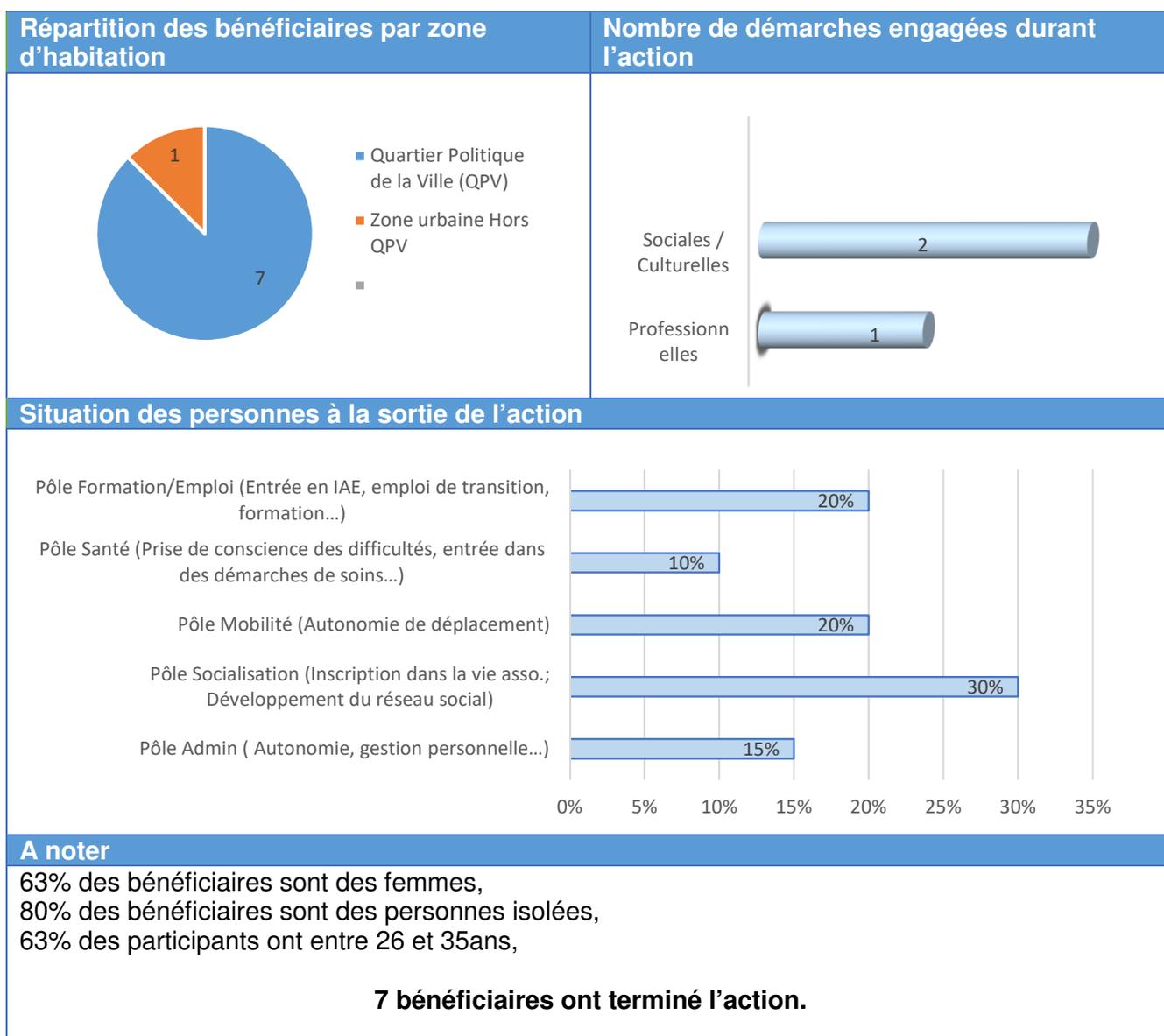
Emploi Formation	LA BOITE AUX LETTRES 22 Bd du 1 ^{er} chasseur – 61000 ALENCON 02.33.26.07.24 / accueil@laboiteauxlettres-asso.fr
Fiche action 2020	Ateliers vie quotidienne et numérique (Sées)

Objectifs de l'action
Favoriser l'intégration des personnes étrangères primo arrivantes leur en permettent de : <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir de l'autonomie dans l'usage de la langue française, - Comprendre les codes sociaux français, - Connaitre et utiliser les services proposés localement, - Comprendre les principes de laïcité, - Comprendre les droits et devoirs liés à notre vie en société.
Publics
Cette action devra concerner 7 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagements réciproques validé par la Commission territorialement compétente ou du parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).
Organisation / Déroulement
Un groupe de 10 à 12 participants 80 heures de formation à raison de 2 ateliers hebdomadaires
Moyens humains et matériels
- Une formatrice référente - Une salle de formation équipée
Partenaires associés au projet
Conseil départemental de l'Orne, mairie de Sées, COALLIA, France Terre d'Asile, partenaires sociaux et professionnels du territoire de Sées, ... etc.
Indicateurs d'évaluation
- Nombre de bénéficiaires du RSA, - Nombre d'abandons, - Nombre de Certificats de Formation Générale, autres certificats, diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action, - Situation des personnes à la sortie de la formation.

La Boite aux Lettres accompagne les bénéficiaires du RSA dans l'acquisition de la langue française par le biais d'ateliers traitant des démarches administratives de premières nécessités et du quotidien des participants. Les objectifs de cette action sont de :

- Acquérir de l'autonomie dans l'usage de la langue française,
- Comprendre les codes sociaux français,
- Connaitre et utiliser les services proposés localement,
- Comprendre les principes de laïcité,
- Comprendre les droits et devoirs liés à notre vie en société.

La Boîte aux Lettres s'était engagée à accompagner **10 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **8 personnes** y ont participé et aucun abandon n'est à signaler.



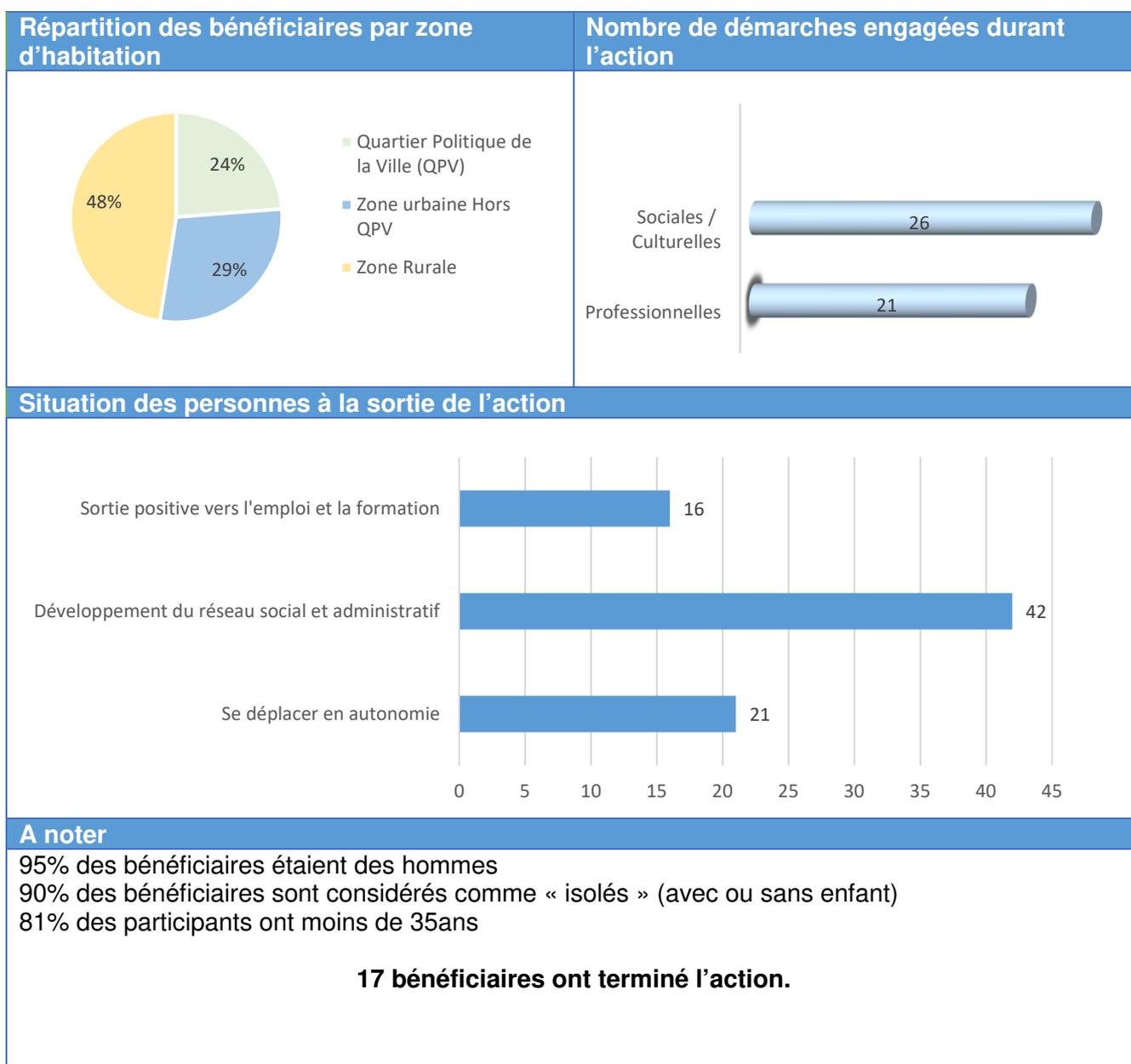
Emploi Formation	ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS 2 Rue Charles Péguy – 61 000 Alençon 02.33.29.10.97 / k.bellanger@ape61.fr
Fiche action 2020	Formation linguistique en amont de l'OFII

Objectifs de l'action
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les bases de la langue française oral et écrit et de s'informer sur la vie en France.
Publics
Cette action devra concerner 6 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagements réciproques validé par la Commission territorialement compétente ou du parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).
Organisation / Déroulement
3 groupes de niveaux sont proposés : <ul style="list-style-type: none"> - Groupe ateliers sociolinguistique (alphabétisation) : 14 personnes par groupe -12h par semaine - Groupe FLE Intermédiaire : 14 personnes par groupe – 12h par semaine - Groupe FLE débutant : 14 personnes par groupe – 12h par semaine Les groupes de formation fonctionnent en entrées et sorties permanentes tout au long de l'année. Parcours moyens de 250h par personne
Moyens humains et matériels
<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble de l'équipe pédagogique et agent administratifs de l'association - Locaux de l'association
Partenaires associés au projet
4 formatrices expérimentées et formées, 1 directrice pour la coordination pédagogique du projet Locaux et moyens matériels adaptés à la formation
Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires du RSA, - Nombre d'abandons, - Nombre de Certificats de Formation Générale, autres certificats, diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action, - Situation des personnes à la sortie de la formation.

L'association Accueil et Promotion des Etrangers (APE) met en place des groupes de formation pour les personnes en attente d'entrée sur le parcours de formation OFII. Cette a pour objectifs de :

- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes d'origine étrangère en assurant l'apprentissage de la langue française orale et écrite,
- Permettre aux personnes d'intégrer les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et les actions de droit commun,
- Viser l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,
- Lever les freins à l'emploi en permettant l'accès à la formation et à une qualification.

APE s'était engagé à accompagner **6 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **21 personnes** y ont participé (aucun abandon pour cette action).



Emploi Formation Fiche action 2020	ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS
	2 Rue Charles Péguy – 61 000 Alençon 02.33.29.10.97 / k.bellanger@ape61.fr
	Atelier de familiarisation à la langue française

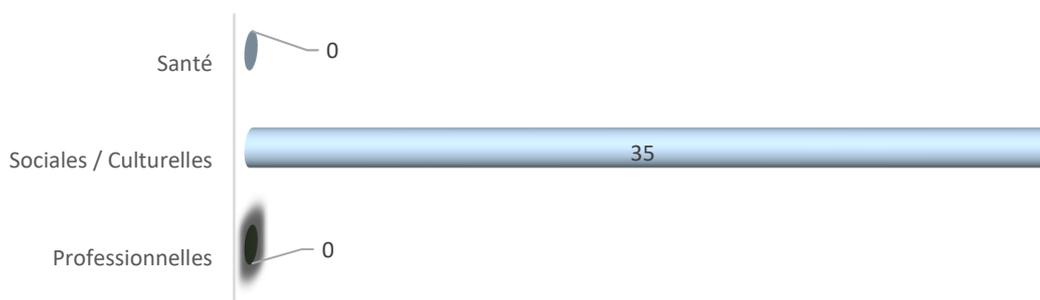
Objectifs de l'action
Objectifs : - Acquérir les bases de la langue française oral et écrit et de s'informer sur la vie en France.
Publics
Cette action devra concerner 25 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagements réciproques validé par la Commission territorialement compétente ou du parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).
Organisation / Déroulement
3 groupes de niveaux sont proposés : - Groupe ateliers sociolinguistique (alphabétisation) : 14 personnes par groupe -12h par semaine - Groupe FLE Intermédiaire : 14 personnes par groupe – 12h par semaine - Groupe FLE débutant : 14 personnes par groupe – 12h par semaine Les groupes de formation fonctionnent en entrées et sorties permanentes tout au long de l'année. Parcours moyens de 250h par personne
Moyens humains et matériels
- L'ensemble de l'équipe pédagogique et agent administratifs de l'association - Locaux de l'association
Partenaires associés au projet
4 formatrices expérimentées et formées, 1 directrice pour la coordination pédagogique du projet Locaux et moyens matériels adaptés à la formation
Indicateurs d'évaluation
- Nombre de bénéficiaires du RSA, - Nombre d'abandons, - Nombre de Certificats de Formation Générale, autres certificats, diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action, - Situation des personnes à la sortie de la formation.

L'association Accueil et Promotion des Etrangers (APE) accompagne les publics d'origine étrangère primo-arrivante (demandeurs d'asile) dans le cadre de leurs ateliers de familiarisation à la langue française. Les objectifs de cette action sont :

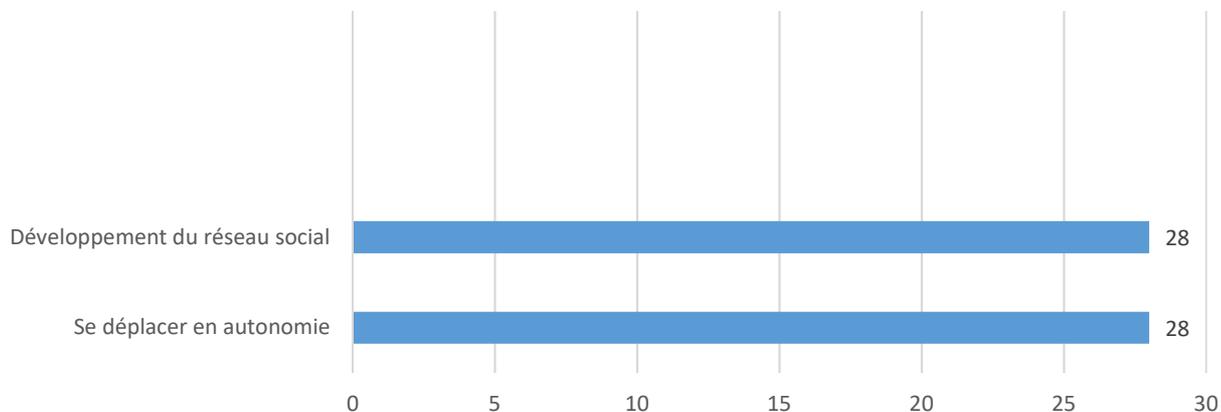
- d'initier aux premières bases linguistiques en oral et en écrit pour les démarches du quotidien
- de découvrir son environnement social immédiat
- d'avoir une première approche de la culture française et de la citoyenneté

APE s'était engagé à accompagner **25 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **28 personnes** y ont participé (aucun abandon pour cette action).

Nombre de démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

89% des bénéficiaires sont des hommes

89% des bénéficiaires sont considérés comme « isolés » (avec ou sans enfant). 46% des participants ont moins de 35ans.

23 bénéficiaires ont terminé l'action.

I.5 II.3. L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Structures	Actions
Ateliers et chantiers d'insertion	AGIR
Ateliers et chantiers d'insertion	ATRE
Ateliers et chantiers d'insertion	COLLECTIF D'URGENCE
Ateliers et chantiers d'insertion	LES RESTAURANTS DU COEUR
Ateliers et chantiers d'insertion	REGIE DES QUARTIERS
Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire	AIDE
	ETS
Accompagnement de bénéficiaires du RSA en contrat de professionnalisation	GEIQ Multisectoriel
	GEIQ BTP

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

11.2 ETP - Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

Le chantier d'insertion porte deux activités supports :

Pôle textile : Collecte, tri et valorisation de vêtements de seconde main

Pôle Propreté : Entretien et nettoyage d'intérieur dans le secteur du bâtiment

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 15.63 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

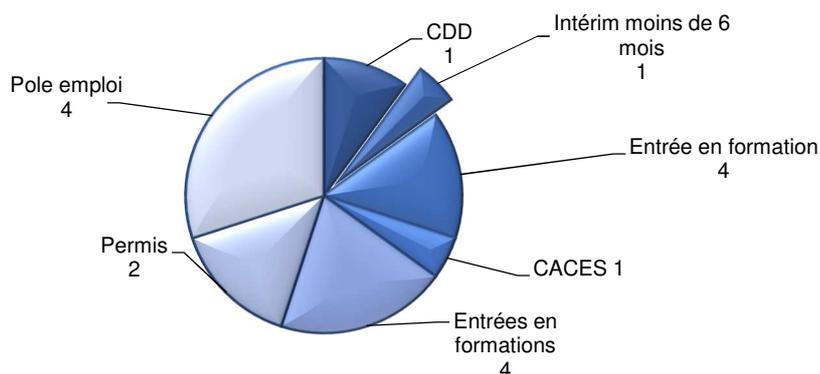
Taux d'utilisation

En 2020, **37** personnes sont entrées sur l'action,
17 personnes ont terminé l'action,
13 sorties positives ont été comptabilisées,
4 personnes ont abandonné l'action.

% en Périodes d'immersion et en entretien

60 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat et 80% ont bénéficié d'au moins deux entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats



A noter

- 59 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 54 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 41 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans.

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

13,7 ETP - Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

Support d'activité : Atelier d'entretien du linge qui se découpe en différents postes de travail de la réception du linge sale jusqu'à la livraison du linge propre / Une Repasserie / Un service de location de couches lavables.

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 8 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

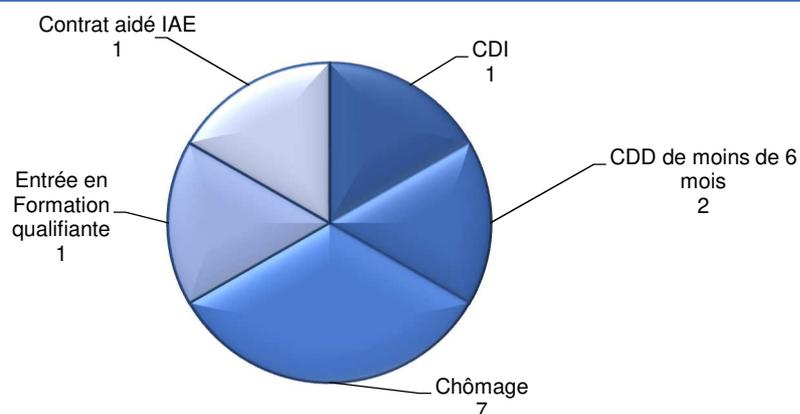
Taux d'utilisation

En 2020, **40** personnes sont entrées sur l'action,
17 personnes ont terminé l'action,
12 sorties positives ont été comptabilisées,
5 personnes ont abandonné l'action.

% en périodes d'immersion et en entretien

43 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat et 82% ont bénéficié d'au moins deux entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats



A noter

- 88 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 50 % des bénéficiaires sont des familles monoparentales,
- 28 % des bénéficiaires ont entre 36 et 45 ans.

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2017, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

L'association porte 4 supports d'activité : Jardins / Prestations de services extérieurs / Atelier féminin (création et confection d'articles textiles) / Epicerie sociale (approvisionnement et distribution alimentaire)

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 11 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2021

- Poursuivre le développement de l'activité de Co. Tri. Va. Et de la Conserverie solidaire.

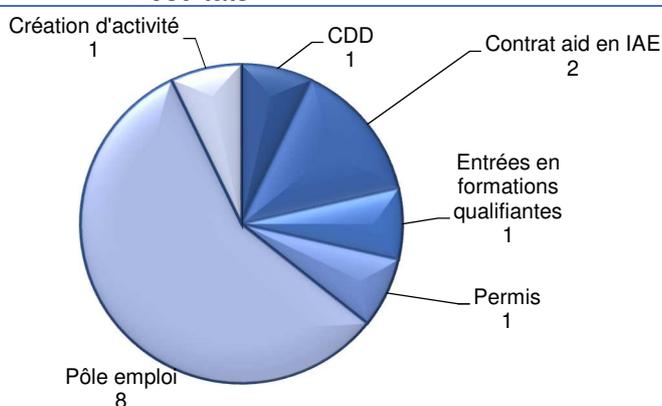
Taux d'utilisation

En 2020, **50** personnes sont entrées sur l'action,
18 personnes ont terminé l'action,
14 sorties positives ont été comptabilisées,
4 personnes ont abandonné l'action.

% en périodes d'immersion et en entretien

43 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat et 83% ont bénéficié d'au moins deux entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats



A noter

- 74 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 64 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 46 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans.

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2017, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

3 ETP - Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

L'association porte deux supports d'activités : Maraichage et logistique

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 2,68 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2021

- Mettre en place un politique de recrutement plus efficiente et optimiser les partenariats avec les prescripteurs
- Poursuivre le travail engagé afin d'accueillir plus de public de féminin.
- Favoriser la formation collective

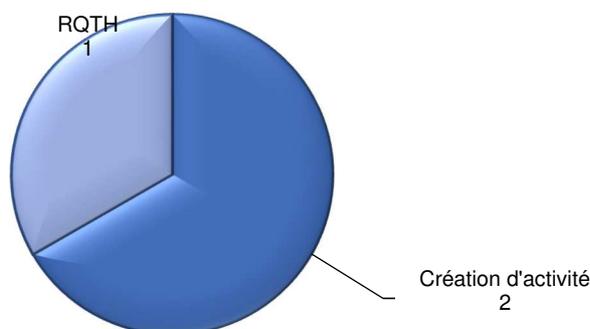
Taux d'utilisation

En 2020, **8** personnes sont entrées sur l'action,
3 personnes ont terminé l'action,
3 sorties positives ont été comptabilisées,
Aucun abandon sur cette action.

% en périodes d'immersion et en entretien

100 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat et 67% ont bénéficié d'au moins deux entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats



A noter

- 18 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 45 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 54 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans.

Objectifs de l'action

1. **Un accompagnement socio professionnel renforcé**

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. **Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers**

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. **Des résultats en termes d'insertion professionnelle**

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2017, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

6 ETP - Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

Les différents supports d'activités sont : le tri, l'évacuation et le nettoyage des marchés forains, bâtiment second œuvre ; le compostage ; la restauration ; la livraison etc.

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 12 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Taux d'utilisation

En 2020, **13** personnes sont entrées sur l'action,
6 personnes ont terminé l'action,
5 sorties ont été comptabilisées dont une sortie positive,
1 abandon sur cette action.

% en périodes d'immersion et en entretien

20 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat.

Résultats

1 bénéficiaire du RSA est sorti vers une suite de parcours emploi/formation (un contrat aidé IAE) et
3 bénéficiaires sont au chômage.

A noter

- 69 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 46 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 46 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans.

a. **LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE**

Structures	Action
Atelier Mob	Location de deux roues
Centre Social Edith Bonnem	Mobilité vélo – Promotion/Formation
Centre Social Edith Bonnem	Plateforme mobilité
Centre Social Edith Bonnem	Accompagnement au permis B

Mobilité	ATELIER MOB 59 rue St Blaise – 61 000 ALENCON Tel: 02 33 29 46 44/ atelier.mob@orange.fr
Fiche action 2020	MISES A DISPOSITION/ LOCATIONS DE VEHICULES DEUX ROUES

Objectifs de l'action

Favoriser la mobilité des personnes en insertion par la mise à disposition de véhicules deux roues motorisés ou non.

Publics

Tous publics en difficultés d'insertion
 Cette action devra concerner 20 bénéficiaires du RSA chaque année

Organisation / Déroulement

L'accès au dispositif se fait sur prescription d'un référent social ou professionnel garant du parcours d'insertion de la personne

La mise à disposition du véhicule est conclue pour une durée de 1 mois renouvelable. Une participation de 2€ par jour est demandée à partir du 31^{ème} jour de prêt pour les scooters.

La caution est de 75€ (+ 9€ pour l'achat d'un bidon d'huile) pour un scooter et 15€ pour un vélo.

Déplacements en zones rurales

16 ateliers « Repare ton vélo » pour apprendre au public les gestes de base de réparation de vélo.

Moyens humains et matériels

- 2 animateurs chargés de l'entretien et des mises à disposition
- Vélos et scooters
- Local adapté à l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil Départemental, CUA, CCAS, Pôle emploi, PJJ, Organismes de formation, Autres structures et associations locales en lien avec l'insertion, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes accueillies dont nombre de bénéficiaires du RSA et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2021

- Poursuite du développement du service en zones rurales
- Poursuite de la recherche de financement pérennes et développement de nouveaux partenariats

En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La location de deux roues est l'une des réponses sur la commission RSA d'ALENÇON pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2020

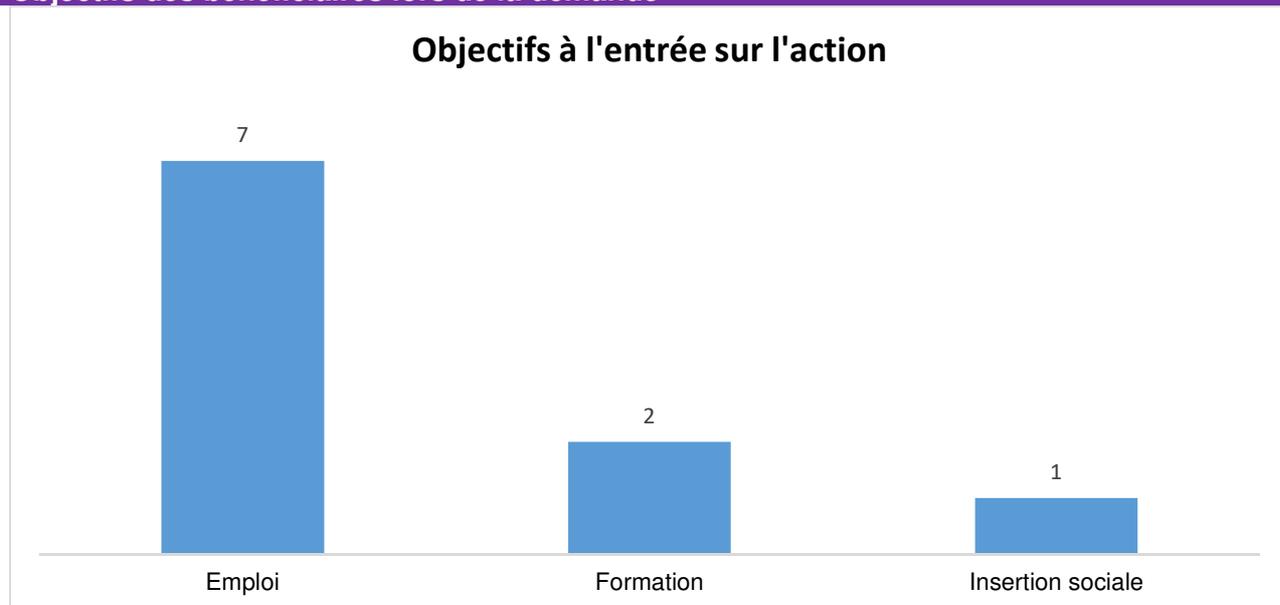
9 bénéficiaires du RSA accueillis en 2020

L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA

10 locations pour 524 jours de locations

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande

Objectifs à l'entrée sur l'action



A noter

- 78 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 56 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 22 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

Mobilité	CSEB Vélo école 59 rue St Blaise – 61 000 ALENCON Tel: 02 33 26 58 51
Fiche action 2020	MISES A DISPOSITION/ LOCATIONS DE VEHICULES DEUX ROUES

Objectifs de l'action

Favoriser la mobilité des personnes en insertion par la mise à disposition de véhicules deux roues non motorisés.
 Sensibiliser aux modes de déplacement doux en alternative à la voiture
 Faire évoluer les pratiques de mobilité en tendant vers une augmentation de la pratique du vélo
 Mettre en place une formation adaptée à tout le monde en alternant formation théorique et pratique.

Publics

Tous publics en difficultés d'insertion
 Cette action devra concerner 4 bénéficiaires du RSA chaque année au minimum soumis à l'obligation d'insertion au sein de l'action « Mobilité vélo : promotion et formation ».

Organisation / Déroulement

Le service proposé autour du vélo comporte 2 axes :

- L'apprentissage du vélo
- La promotion du vélo

Le fonctionnement de la vélo-école se fera :

- Sur prescription d'un référent socioprofessionnel
- Sur demande d'un particulier.

Le but n'étant pas de restreindre l'accès au vélo mais au contraire de le développer au maximum.

Une évaluation pratique aura lieu afin :

- De connaître le niveau de chaque candidat et de savoir si sa condition physique lui permet de suivre cette formation

La vélo-école proposera 2 types de formations : La mise en selle (débutant) : Les bénéficiaires de ces cours sont des personnes n'ayant jamais appris à faire du vélo, quel que soit l'âge. La remise en selle (remise en confiance) : Ces cours sont ouverts aux personnes ayant déjà appris à faire du vélo, mais qui, pour diverses raisons ont cessé d'en pratiquer. Retravailler les bases permettra de valoriser les candidats et de les remettre en confiance.

Moyens humains et matériels

Moyens humains :

- 1 Coordinatrice
- 1 Animatrice mobilité

Moyens matériels :

- Vélos et équipements de sécurité nécessaires.

Partenaires associés au projet

Conseil Départemental, CUA, CCAS, Pôle emploi, PJJ, Organismes de formation, Autres structures et associations locales en lien avec l'insertion, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes accueillies dont nombre de bénéficiaires du RSA et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

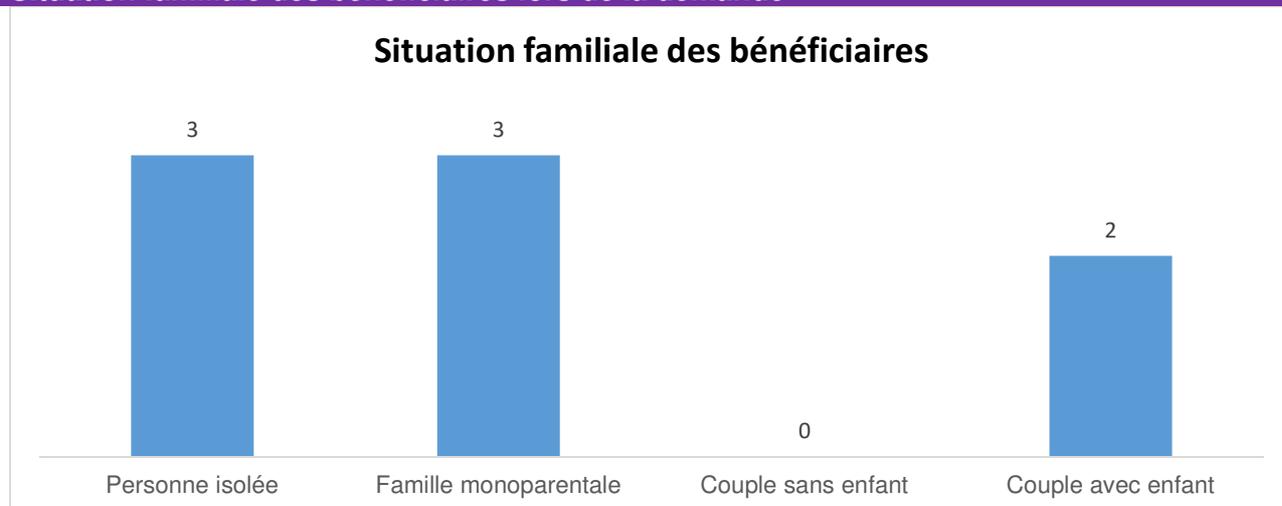
En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La vélo école est l'une des réponses sur la commission RSA d'ALENÇON pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2020
8 bénéficiaires du RSA accueillis en 2020
Aucun abandon
L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA
8 actions d'animation réalisées en 2020

Situation familiale des bénéficiaires lors de la demande



A noter

- 75% des bénéficiaires sont des femmes,
- 38% des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 77% des bénéficiaires vivent en zone urbaine,
- 22% des bénéficiaires vivent en zone rurale.

Mobilité Fiche action 2020	CENTRE SOCIAL EDITH BONNEM Place Edith Bonnem – 61 000 ALENCON Tél : 02.33.26.58.51 MOBIJUMP – PLATEFORME MOBILITE
---	---

Objectifs de l'action

- Proposer un lieu ressource sur le territoire en matière de mobilité,
- Proposer des réponses aux problématiques des publics et intervenir en appui aux référents, associations, collectivités qui les accompagnent :
 - Location de véhicules,
 - Ateliers mobilité,
 - Mise en réseau des acteurs et promotion des moyens de mobilité existant sur le territoire,
- Assurer un rôle de veille autour des besoins en matière de mobilité.

Publics

Tous publics

Organisation / Déroulement

Plateforme mobilité

- Un accueil physique et téléphonique
- Un centre de documentation
- Un relais pour les associations de prêt ou de location de véhicules
- Des ateliers à thème seront organisés en fonction des besoins repérés
- Un site internet

Location de véhicules (5 véhicules disponibles)

Le prêt est accessible aux conditions suivantes :

- Etre titulaire du permis de conduire
- Que la démarche soit inscrite dans un projet validé par le référent social ou professionnel
- Qu'il n'existe pas d'autre moyen de transport disponible
- Que la location n'excède pas 60 jours par personne et par an

Tarif de location 3€ par jour + chèque de caution non encaissé de 150€

Moyens humains et matériels

- 1 coordinatrice, 1 animatrice et 1 secrétaire
- Matériel informatique, téléphone, plaquettes d'information, ...etc.
- 5 voitures disponibles pour la location. et camion

Partenaires associés au projet

CAS, CCAS, Cap' Emploi, Pôle Emploi, CUA, Organismes de formation, MAIF, Prévention routière, Mission locale, Atelier mob', les services d'aide à domicile, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes accueillies dont nombre de bénéficiaires du RSA et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La plateforme locale d'aide à la mobilité est l'une des réponses sur la commission RSA de ALENÇON pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2020

58 bénéficiaires du RSA accueillis en 2020

L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA

41 locations pour 441 jours de locations

27 actions d'animation réalisées en 2020

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande

Objectifs d'insertion lors du positionnement



A noter

- 54 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 24 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 50 % des bénéficiaires vivent en zone urbaine (QPV).

Mobilité	Centre social Edith Bonnem Place Edith Bonnem – 61 000 ALENCON Tel: 02 33 32 24 58 51 / Fax: 02 33 32 24 95 / centre.edith.bonnem@orange.fr
Fiche action 2020	FORMATION PERMIS B

Objectifs de l'action

- Obtenir le permis de conduire grâce à une pédagogie adaptée,
- Réduire les freins d'accès à l'emploi en favorisant la mobilité physique et psychologique des personnes.

Publics

Sur le parcours complet de formation au permis B : 22 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion dont l'absence de permis B constitue un obstacle à la concrétisation du projet d'insertion.

Sur les heures complémentaires :

- Les personnes ayant besoin d'heures complémentaires pour passer leur permis de conduire,
- Les personnes qui ont le permis de conduire mais qui ont besoin d'heures de remise à niveau car elles n'ont pas conduit depuis longtemps.

Organisation / Déroulement

Parcours complet Permis B

3 sessions de 4 mois environ accueillant 12 personnes chacune.

Heures complémentaires :

60 h complémentaires en 2020. Les heures complémentaires peuvent être délocalisées en zones rurales.

Moyens humains et matériels

- 2 moniteurs auto-école, 1 coordinatrice de l'action, 1 assistante administrative
- 1 salle de cours équipée, 2 véhicules auto-école

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, CCAS, Mission locale, Pôle emploi, Cap 'Emploi, La préfecture de l'Orne, Les associations intermédiaires, les associations d'aide à domicile, La boîte aux lettres, MAIF Assurance, Les associations de prévention et de sécurité routière, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'entrées effectives,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de code et de conduite réalisées,
- Nombre de présentations au code et au permis B,
- Taux de réussite au code et au permis B

Sur les territoires ruraux, le permis reste un passeport indispensable vers l'insertion professionnelle. En effet, il favorise l'autonomie de la personne et lui permet ainsi d'accéder à la formation et à l'emploi.

L'action de préparation au permis de conduire financée par le Programme Départemental d'Insertion est complémentaire aux offres de service des auto-écoles classiques. En effet, elle est adaptée à un public de faible niveau de formation, en difficulté d'apprentissage, manquant d'autonomie et de confiance en soi. L'organisme assure un accompagnement, veille aux difficultés périphériques des bénéficiaires et sollicite régulièrement le référent social afin notamment de rendre la personne disponible pour son apprentissage et optimiser sa réussite.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation

17 bénéficiaires sont entrés pour 22 places, soit un taux de participation de 77%.

Formation au code

Formation au code

Sur les 17 personnes qui ont suivi l'intégralité de la formation au code, 15 personnes ont obtenu leur code soit 88 % de réussite au code.

Formation à la conduite

Formation à la conduite

Sur les 17 personnes ayant terminé l'action, 5 ont été présentées au permis B et 4 l'ont obtenu, soit un taux de réussite de 80%

II.4. L'INSERTION SOCIALE

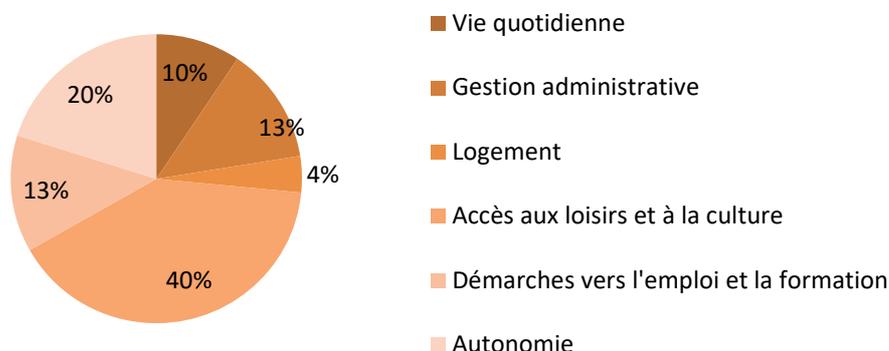
Action	Structure
Accueil et promotion des étrangers	Atelier vie sociale et citoyenne
Réfèrent social RSA	CCAS d'Alençon
Réfèrent social RSA	MSA
Primo insertion sociale	IRFA MAINE NORMANDIE

Les ateliers « Vie sociale et citoyenne » ont été mis en place en complément des cours d'alphabétisation et « Français Langue d'Intégration » proposés par l'association afin de faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne et la connaissance de la citoyenneté des personnes étrangères ou d'origines étrangères.

Indicateurs d'évaluation

44 bénéficiaires du RSA ont participé à l'action
 Les participants sont d'origines étrangères pour la plupart primo-arrivantes.

Thématiques travaillées pendant l'action



En 2020, les thématiques suivantes ont été notamment travaillées :

- La recherche d'emploi (CV et entretiens)
- L'alimentation
- La découverte de son environnement local et participation aux manifestations alençonnaise
- Le développement durable et les économies d'énergies dans le logement
- ...etc.

Cette action est essentielle pour les migrants qui arrivent en France. Les différentes séances thématiques leur permettent de mieux appréhender leur environnement social et de devenir plus autonomes dans leur vie quotidienne. C'est également un moyen d'apprentissage de la langue française.

Les thèmes des ateliers sont choisis à partir des besoins repérés des personnes et de leurs demandes.

Insertion sociale Fiche action 2020	ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS 2 rue Louise Michel – 61 000 ALENCON Tel : 02.33.29.10.97 / accueil.promotion.etrangers@wanadoo.fr ATELIER VIE SOCIALE ET CITOYENNE
---	---

Objectifs de l'action

Soutenir le parcours d'insertion des personnes en favorisant le développement de leur autonomie et leur insertion sociale par une participation à des actions collectives.

- Découvrir son environnement local
- Développer l'appropriation d'une vie autonome
- Accompagner à la découverte de la vie citoyenne

Publics

Tous publics dont bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion.

Organisation / Déroulement

Ces ateliers collectifs sont complémentaires au cours d'Alphabétisation et de Français Langue Etrangère proposés par la structure.

Thématiques proposées : Les thématiques abordées pendant les séances sont définies avec les participants et en fonction des besoins repérés sur le groupe

Moyens humains et matériels

- Une salariée de l'association référente de l'action
- Des intervenants extérieurs en lien avec les thèmes abordés
- Les locaux de l'association

Partenaires associés au projet

Conseil départemental, Ville d'Alençon, CAF, CODES, l'hôpital d'Alençon, Pôle Emploi, le planning familial, la maison des adolescents, CIDFF, les associations humanitaires et caritatives, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires de l'action
- Typologie des publics accueillis
- Types d'activités proposées / Thématiques abordées
- Valorisation de la participation de la personne dans son contrat d'insertion

Les référents sociaux conventionnés

Les CCAS (Centre Communal Action Sociale), CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et associations qui souhaitent accompagner les bénéficiaires du RSA dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale, et ainsi élaborer avec eux leur contrat d'engagements réciproques soumis à la validation de la Commission RSA, doivent s'inscrire dans un conventionnement avec le Département.

Les missions du référent RSA :

Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire RSA et garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires.

Ses missions sont les suivantes :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec la personne son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'insertion avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'insertion validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'insertion,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'insertion,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

Les missions de la structure référente RSA

- Participer aux commissions RSA
- Participer aux instances du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale
- Participer à la mise en œuvre des objectifs stratégiques du Programme départemental d'Insertion en collaborant aux groupes de travail animés par le service de la cohésion sociale

En 2020, sur le territoire de la Commission RSA d'Alençon sont conventionnés au titre de référent RSA :

- Le CCAS d'Alençon
- Le CADA, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile d'Alençon

Référent social

CCAS d'Alençon

18 rue de Bretagne – 61000 Alençon

02.33.32.41.11

Evaluation
2020

REFERENT SOCIAL RSA

Nombre de contrats d'insertion réalisés en 2020

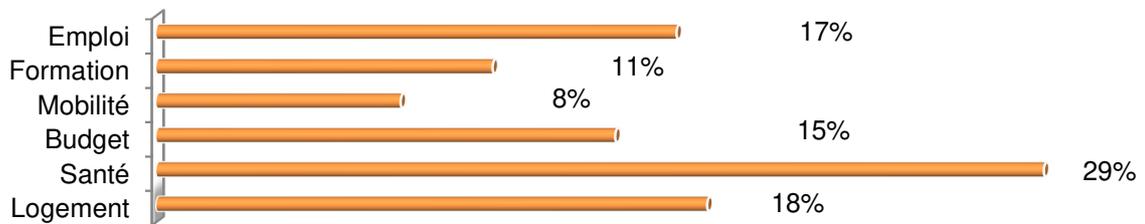
235 contrats d'engagement(s) réciproque(s) ont été réalisés en 2020 dont :



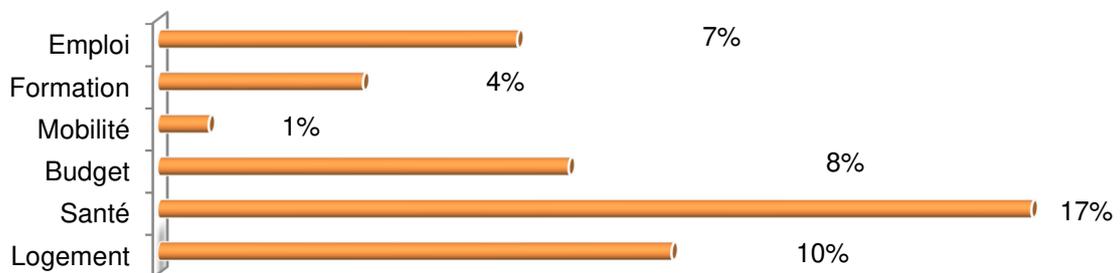
Nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de l'accompagnement en 2020



Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'insertion



Motifs de sortie de l'accompagnement RSA



■ Emploi/ Formation

■ Autres revenus (AAH, Retraite...)

■ Déménagement

■ Réorientation

■ Changement de sit.fam.

■ Décès

■ Autres

Nombre de contrats d'insertion réalisés en 2017

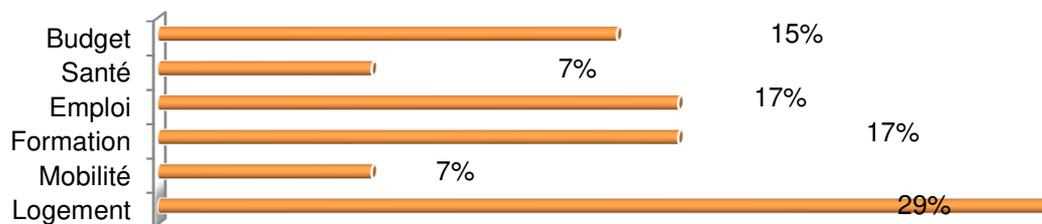
22 contrats d'engagement(s) réciproque(s) ont été réalisés en 2020 dont :



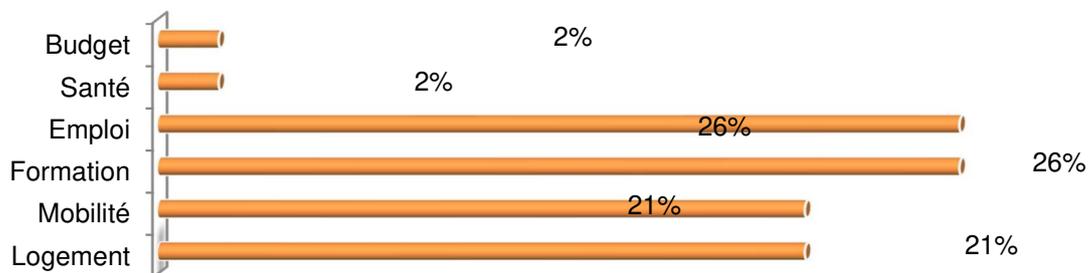
Nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de l'accompagnement en 2020



Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'insertion



Motifs de sortie de l'accompagnement RSA

L'ensemble des sorties de l'accompagnement RSA par le CADA est du à la réorientation des bénéficiaires vers le CCAS ou le service social du Conseil départemental de l'Orne.

Référent social

MSA Mayenne – Orne – Sarthe
52 bd du 1^{er} chasseur – 61000 Alençon
02.33.31.42.31

Evaluation
2020

REFERENT SOCIAL RSA

L'évaluation ci-dessous porte sur les accompagnements réalisés sur les territoires de commission RSA d'Alençon

Nombre de contrats d'insertion réalisés en 2020

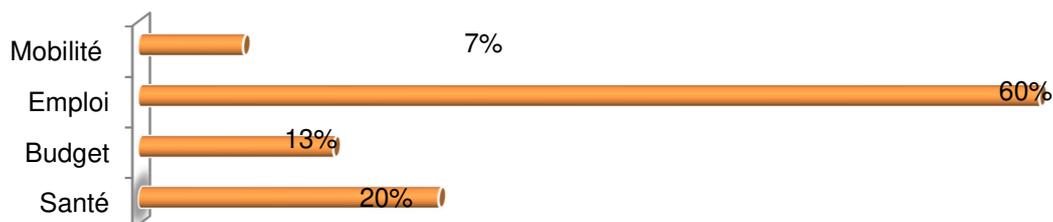
7 contrats d'engagement(s) réciproque(s) ont été réalisés en 2020 dont :



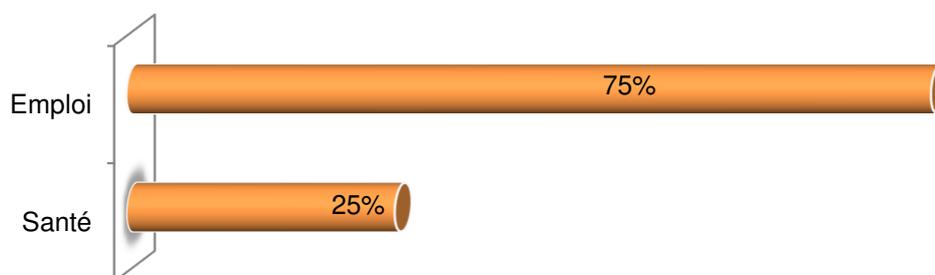
Nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de l'accompagnement en 2020



Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'insertion



Motifs de sortie de l'accompagnement RSA

L'ensemble des accompagnements RSA sont toujours en cours en 31 décembre 2020

**Insertion
Sociale**

IRFA Normandie Maine
17/19 rue des capucins – 61 000 ALENCON
Tel : 02.33.28.03.30

**Evaluation
2020**

PRIMO SOCIALE

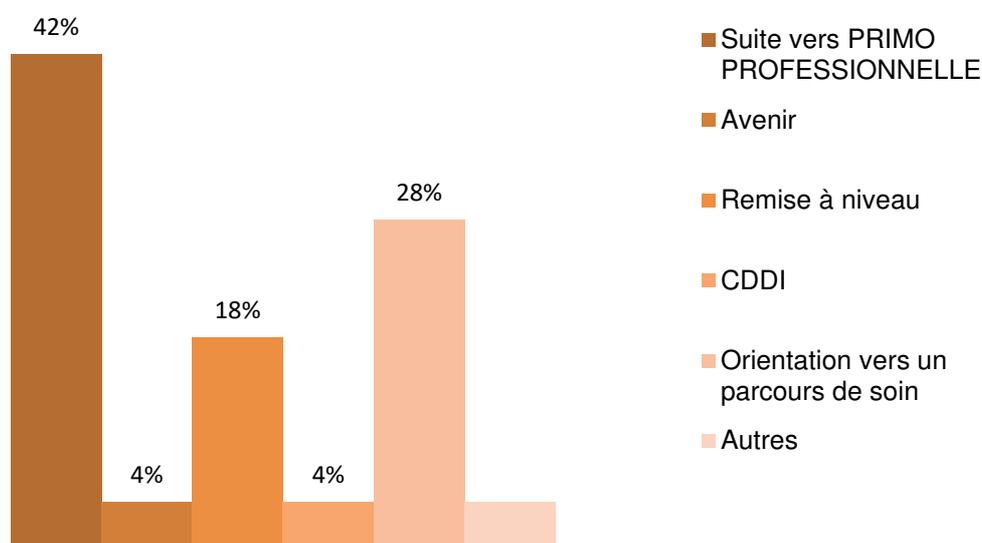
Complémentaire à l'accompagnement social réalisé par les référents, le dispositif « PRIMO SOCIALE », a pour finalité l'insertion sociale et/ou professionnelle des bénéficiaires du RSA socle orienté sur le volet social.

Il s'agit de permettre à chaque personne de faire le point sur sa situation de manière globale, de prendre conscience, d'exprimer puis d'exploiter ses propres potentiels pour accéder à un mieux-être, une plus grande autonomie et enfin enclencher un ou des projets d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Indicateurs d'évaluation

27 personnes sont entrées sur l'action en 2020

Résultats obtenus et suites de parcours



68 % des personnes sorties du dispositif Primo sociale poursuivre leur parcours d'insertion vers la formation et l'emploi

A noter

- 81% sont des femmes et 48% des familles monoparentales,
- 65% ont un niveau de formation VI,
- 48% des personnes entrées sur l'action sont dans le dispositif RSA depuis plus de deux ans.